

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 09/09/2024 - 38733 - 2016 B 06283 - 821 549 243 - SLEEK TOO

SLEEK TOO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 154 rue Perronet – 92200 NEUILLY SUR SEINE
RCS NANTERRE 821 549 243

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 19 JUILLET 2024

LES SOUSSIGNÉS :

- ✓ Madame Esther KATZ, titulaire de 310 parts sociales en pleine propriété,
- ✓ Madame Léah KATZ, épouse KATZ, titulaire de 310 parts sociales en pleine propriété,
- ✓ Monsieur Marcel KATZ, titulaire de 70 parts sociales en pleine propriété,
- ✓ Monsieur Samuel KATZ, titulaire de 310 parts sociales en pleine propriété,

Détenant ensemble 1 000 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée SLEEK TOO désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société SLEEK TOO et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 14 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Marcel KATZ à compter de ce jour de ses fonctions de co-gérant et décident à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau co-gérant pour une durée illimitée :

Monsieur Samuel KATZ
demeurant 154 rue Perronet - 92200 Neuilly Sur Seine

qui accepte.

Monsieur Samuel KATZ exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

DEUXIEME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité que Monsieur Samuel KATZ ne percevra aucune rémunération pour ses fonctions de mandataire social mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

TROISIEME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

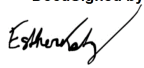
Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis au gérant qui le reconnaît.


Signé par :

852E51525676468...

M. Marcel KATZ

DocuSigned by:

7C3317546F90402...

Mme. Esther KATZ

Signé par :

9056AA153B34425...

M. Samuel KATZ ⁽¹⁾

DocuSigned by:

072A8A626636429...

Mme Léah KATZ

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

⁽¹⁾ Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de gérant »